GROUPE SEFMAT

RIPACK®

NOTICE UTILISATEUR

ENROULEUR DE TUYAU À GAZ

LA PROTECTION

PAR EXCELLENCE

ENREGISTREZ VOTRE PRODUIT

CONTRAT DE GARANTIE EN LIGNE

RIPACK.COM/ENREGISTRER-UN-PRODUIT

SOMMAIRE

INSTALLATION.....3

MISE EN SERVICE.....5

MAINTENANCE.....5

ÉCLATÉ ET PIÈCES DE RECHANGE.....8

GARANTIE.....10

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....10

INSTALLATION

ATTENTION : Les opérations d'installations doivent être effectuées par du personnel habilités au sein de l'entreprise en suivant les instructions données dans ce manuel.

Au moment de la réception, vérifier l'emballage et vérifier que l'équipement n'a pas été endommagé pendant le transport. Vérifier la bonne réception de l'ensemble des composants et contacter votre distributeur en cas de manque.

L'enrouleur doit être fixé à une paroi rigide à une hauteur minimum de 2,50 m du sol afin d'éviter tout accident pendant l'utilisation. Compte tenu du poids et des dimensions de l'enrouleur, sa mise en place nécessite l'utilisation de machines de manutention. **Dans des cas particuliers il est possible de fixer l'enrouleur au sol ou comme accessoire sur d'autres machines et supports.** Il est possible de fixer le bras guide-tuyau dans trois positions différentes pour faciliter l'usage (voir ill. A-B-C).

Monter l'enrouleur en position fixe ou avec le support pivotant fourni sur des parois rigides et pleines en perçant 4 trous diamètre 10 mm.

ATTENTION ! Le constructeur décline toute responsabilité suite à un montage incorrect ou au non-respect des consignes de sécurité.

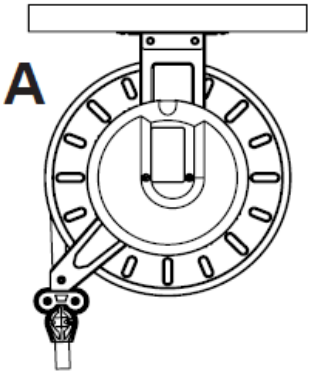

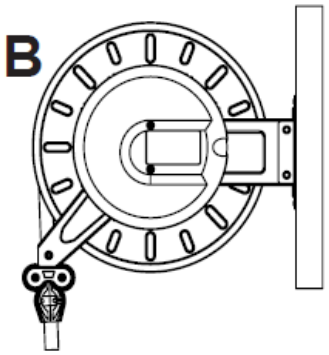

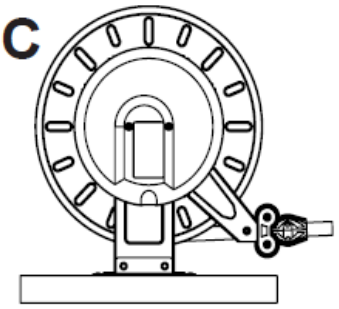

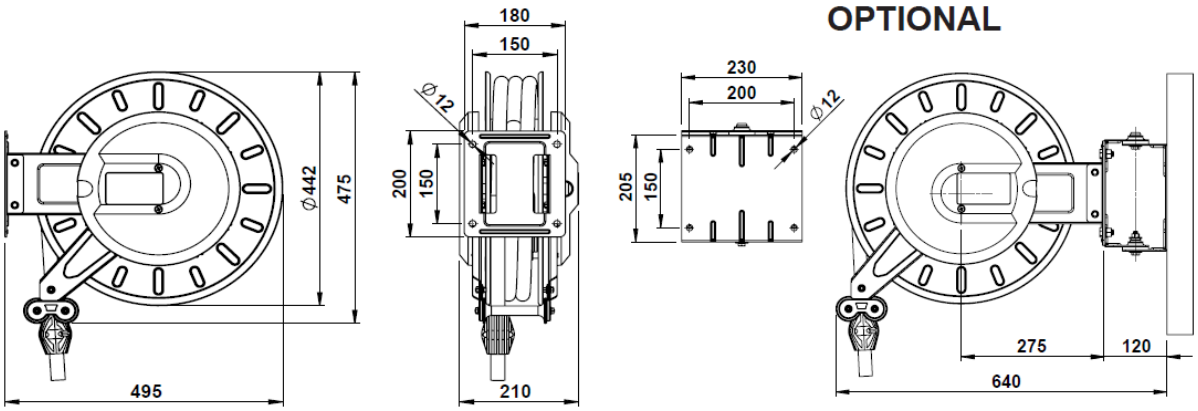

Avant mise en service :

• Vérifier que la pression d'utilisation est inférieure à 4 bars.
• Vérifier la présence et le fonctionnement du détendeur en amont pour éviter les éclatements accidentels de tuyau.
• S'assurer que les opérateurs sont formés à l'utilisation de l'enrouleur.

Avant le premier raccordement, les tuyaux doivent être nettoyés par soufflage. Pour le soufflage, il convient d'utiliser de l'air ou de l'azote. Si de l'azote est utilisé, il doit être évacué sans risque vers l'extérieur.

Votre enrouleur est équipé d'un tuyau 15 mètres répondant à la norme DIN EN 16436-2 permettant l'usage en gaz propane, butane et gaz naturel. Il est équipé de raccords 3/8 G permettant la connexion à notre gamme d'équipements. Enfin, un tuyau d'une longueur de 4 mètres équipé de raccords 3/8 G vous permettra de vous connecter à votre installation (bouteille de gaz ou réseau).

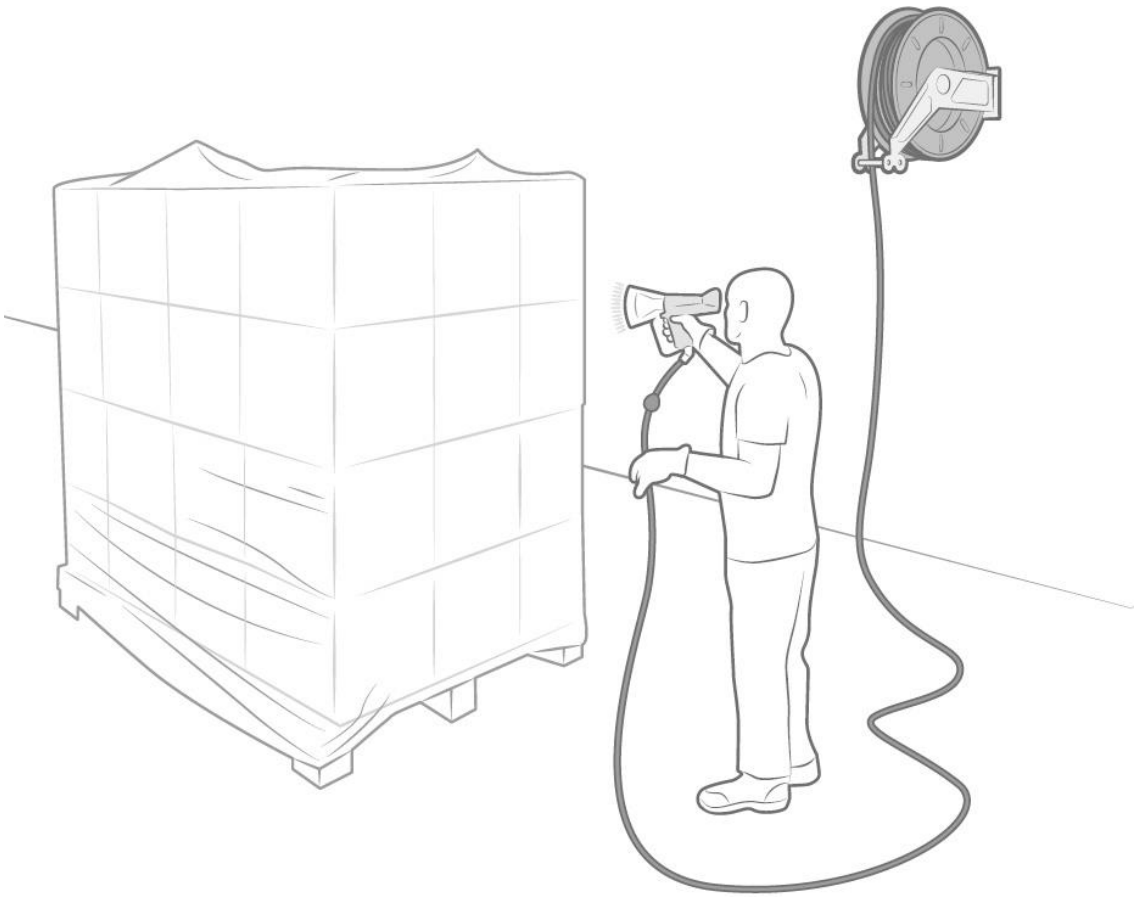

Veuillez-vous référer aux **réglementations applicables dans le pays d'utilisation** concernant la conformité et l'emploi des produits et accessoires proposés dans notre gamme Ripack®. L'utilisation des accessoires, connections et pièces détachées Ripack® sont indispensable au bon fonctionnement et garantie de nos produits ainsi à la sécurité des biens et personnes.

MISE EN SERVICE

FONCTIONNEMENT DU CLIQUET

Dérouler le tuyau, le cliquet passe sur un secteur denté, générant un bruit caractéristique. Le cliquet d'arrêt fonctionne sur une zone correspondante à 1/3 de tour du tambour.

Dans cette position, on peut lâcher le tuyau, le cliquet est enclenché.

Pour le désenclencher, on tire sur le tuyau jusqu'à son ré-enroulement total. Ne jamais lâcher le tuyau en dehors du secteur denté. Il est important de toujours retenir le tuyau lors de l'enroulement pour éviter d'éventuels accidents corporels ou causer des dégâts à l'appareil connecté ou aux objets environnants.
Fermer l'alimentation à la fin du service et quand l'enrouleur n'est pas utilisé plus de 30 minutes.

L'enrouleur ne peut pas être utilisé en atmosphères potentiellement explosives (ATEX).

MAINTENANCE

IMPORTANT : Tout travail d'entretien doit être effectué par des techniciens qualifiés, suivant les instructions données dans ce manuel. S'assurer que le ressort est totalement détendu avant de travailler sur l'enrouleur.

Avant d'effectuer une intervention sur l'enrouleur il faut :
1/ fermer l'alimentation du gaz
2/ enlever la butée de fin de course et relâcher lentement le tuyau afin de décharger complètement le ressort.
3/ Remplacer le tuyau flexible dès qu'il montre des marques d'usure ou de détérioration dues aux différentes conditions d'usage.
4/ Contrôler régulièrement que l'enrouleur installé fonctionne correctement et qu'il ne présente pas de fuites de gaz au niveau des raccords et des joints. Remplacer les joints et les pièces défectueuses en cas de fuite.
5/ Tous remplacements de pièces de l'enrouleur doit être effectué en utilisant les pièces détachées d'origine. N'hésitez pas à prendre contact avec votre distributeur afin de valider la bonne correspondance des pièces ou demander le retour auprès du fabricant. Après chaque opération d'entretien, fixer de nouveau les équipements de protection.

ATTENTION : Risque d'explosion ! Ne pas lubrifier les joints tournants et les joints pour gaz avec de l'huile et de la graisse. Utiliser seulement du lubrifiant approprié (Homologation BAM).

Lors des opérations de maintenance, ne jamais mettre les mains dans le tambour lorsque le ressort est armé.

REMPLACEMENT DU TUYAU

Le tuyau doit toujours être remplacé par un tuyau d'origine commandé auprès d'un distributeur agréé.

Pour changer le tuyau, veiller suivre les étapes ci-dessous :

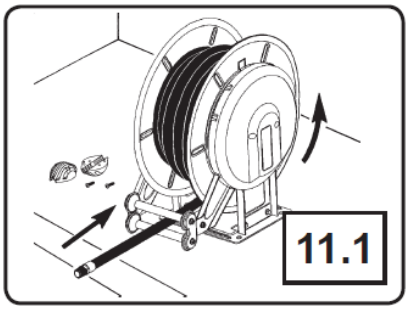

11.1) Enlever la butée d'arrêt et détendre lentement le tuyau jusqu'à la détente complète du ressort.

11.2) Dévisser le raccord tournant.

11.3) Dévisser les vis du moyeu du ressort.

11.4) Enlever le flanc du côté ressort avec une clé de 10 et dérouler complètement le tuyau du tambour.

11.5) Extraire le tambour, dévisser la jonction intérieure avec la clé appropriée et monter le nouveau tuyau.

11.6) Remonter l'enrouleur suivant les opérations inverses. Graisser éventuellement les supports et le cliquet.

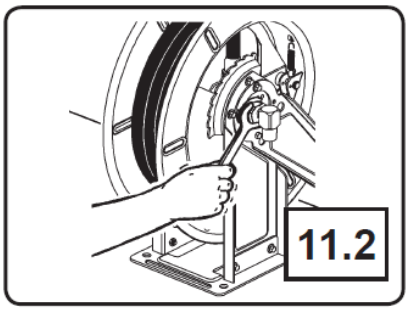

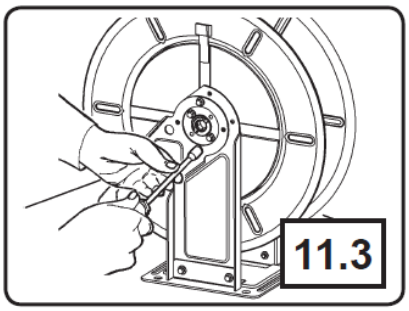

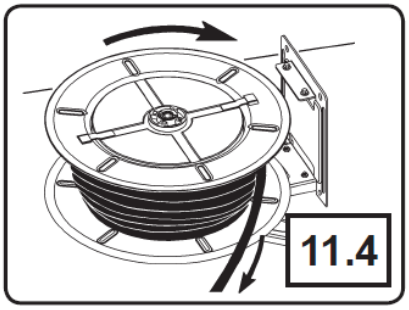

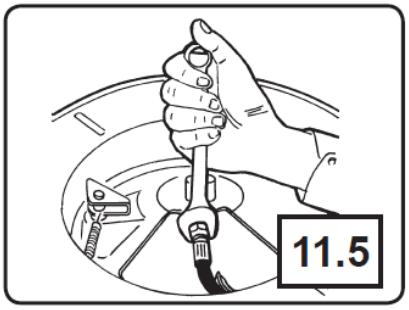

11.7) Procéder comme au point 7.2 en tournant le tambour manuellement pour enrouler complètement le tuyau. 7.3 Prendre l'extrémité du tuyau et tourner pour 9 tours le tambour dans le sens opposé pour précharger le ressort. Insérer de nouveau l'extrémité du tuyau dans les rouleaux de guidage. 7.4 Monter la butée d'arrêt à la distance souhaitée.

Dérouler et enrouler complètement le tuyau pour vérifier le bon fonctionnement.

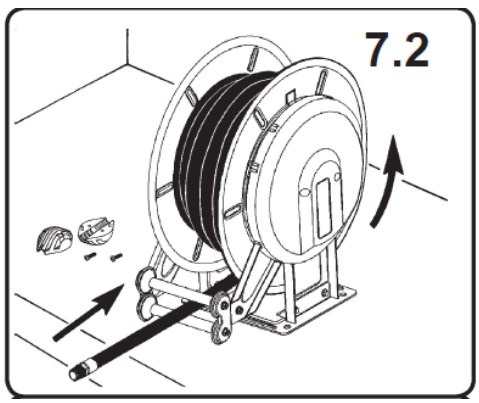

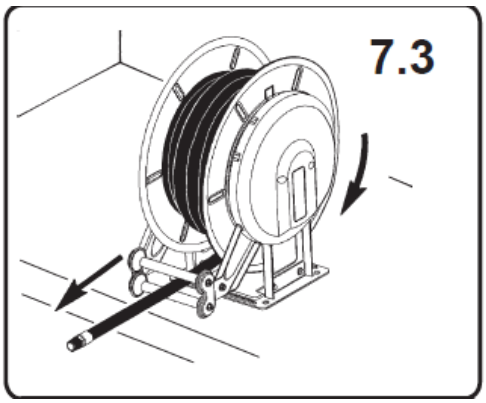

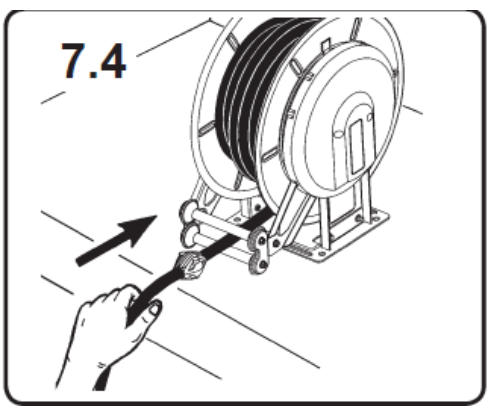

REMPLACEMENT DU RESSORT

Le ressort qui permet le retour du tuyau se trouve à l'intérieur d'un boîtier logé dans le tambour.

ATTENTION ! Le démontage du ressort doit être effectué par des techniciens qualifiés, suivant les instructions données dans ce manuel. Manipuler les ressorts avec attention.

12.1) S'assurer que le système d'enroulement soit complètement déchargé et que le tambour soit libre (voir point 11.1).

12.2) Dévisser le raccord tournant.

12.3) Dévisser les 2 vis du moyeu du ressort avec une clé de 10 (voir point 11.3).

12.4) Démonter le flanc du côté du ressort avec une clé de 10 et extraire le tambour.

12.5) Extraire le moyeu du boîtier de ressort.

12.6) Soulever les clavettes sur le tambour avec un tournevis et tourner le boîtier de ressort pour le dégager du tambour.

12.7) Renverser le tambour et extraire le boîtier de ressort en faisant attention à ne pas faire sortir le ressort.

12.8) Introduire et accrocher le moyeu dans le nouveau boîtier de ressort. Graisser le ressort et le moyeu.

12.9) Mettre le tambour debout et insérer le nouveau boîtier de ressort avec le meilleur soin. Bloquer les clavettes.

12.10) Monter toutes les pièces et procéder comme au point 7.2 du chapitre «Montage du tuyau».

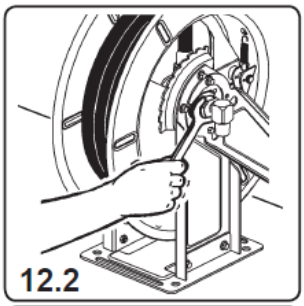

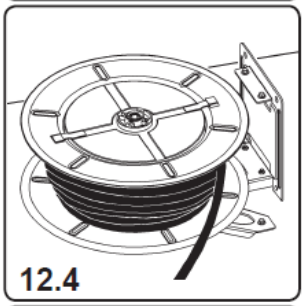

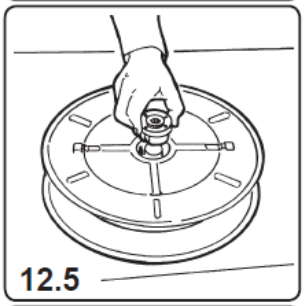

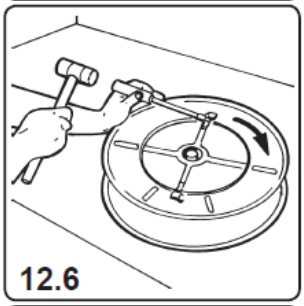

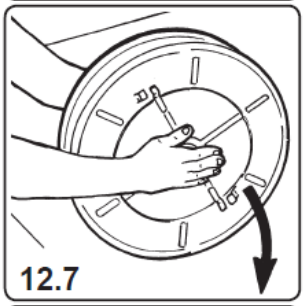

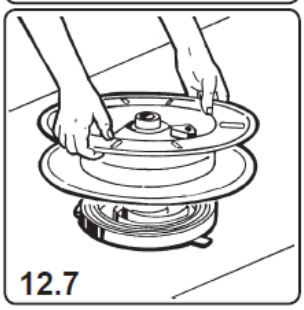

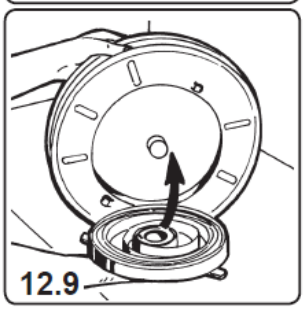

ÉCLATÉ ET PIÈCES DE RECHANGE

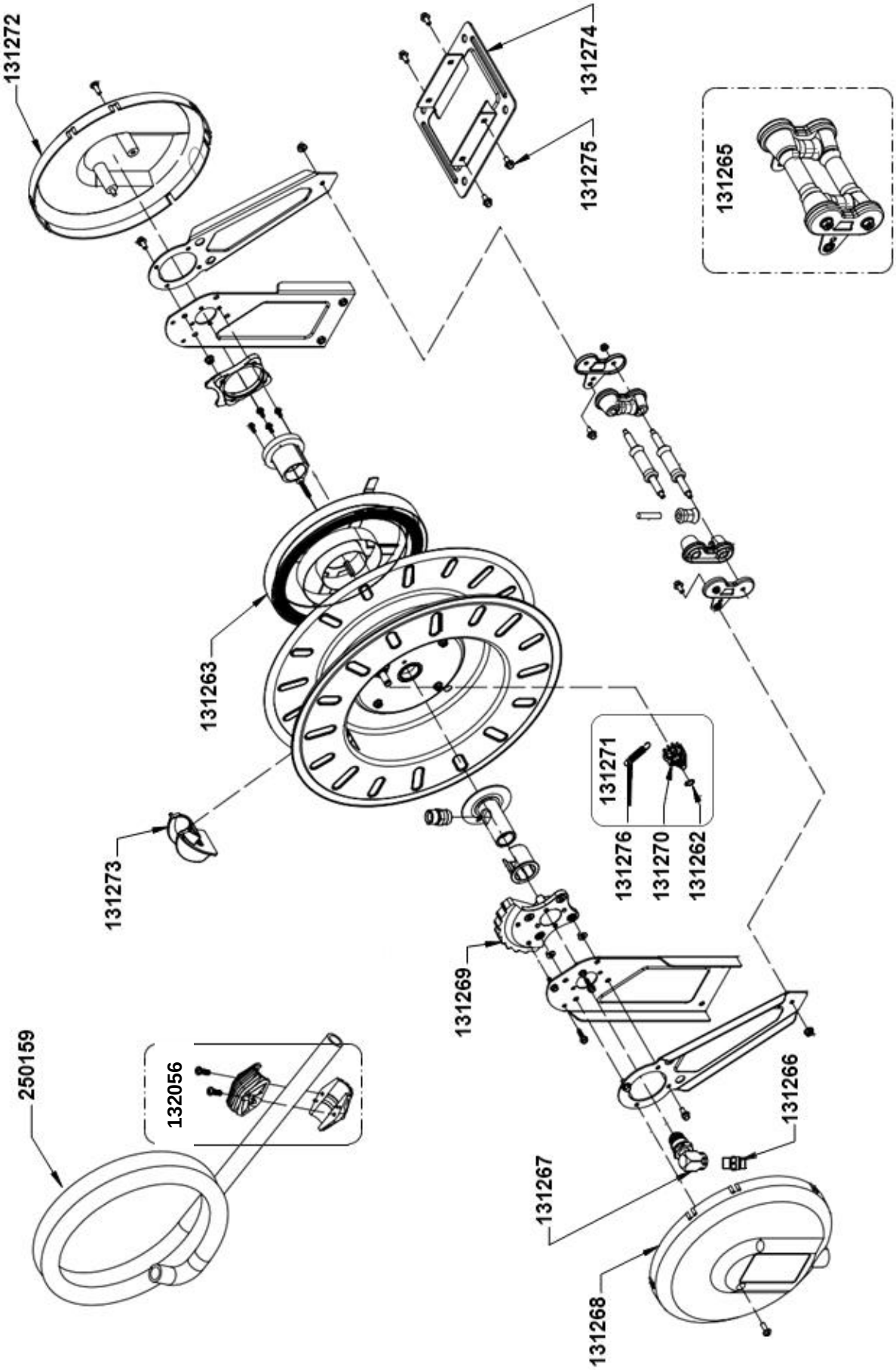

RÉFÉRENCE ARTICLE	DÉSIGNATION
131262	Circlips A10
131263	Ressort 25 M air 18 bar
132056	Butée de fin de course
131265	Ensemble guide tuyau 4 rouleaux
131266	Mamelon double gauche 3/8''
131267	Raccord tournant D.16 propane/méthane - F.3/8'' G. gauche
131268	Couvercle en plastique flanc raccord
131269	Couronne dentée en plastique Ø32
131270	Cliquet en plastique
131271	Kit pièces de rechange cliquet en plastique
131272	Couvercle en plastique flanc ressort
131273	Courbe basse plastique guide tuyau
131274	Plaque de base
131275	Vis TE FR M 6x12
131276	Ressort de rappel cliquet
250090	Tuyau 1.5 m Ø int. 6, équipé raccords 3/8G (A - B)
250099	Tuyau 15 m Ø int. 6 équipé raccords 3/8G
250132	Tuyau 4 m Ø int. 6, équipé raccords 3/8G

GARANTIE

Votre ENROULEUR a subi de nombreux tests et contrôles en cours de fabrication.

Chaque composant répond à un cahier des charges exigeant qui garantit performance et adaptabilité.

Pour toute maintenance et remplacement de pièces, le réseau SEFMAT vous garantit la fourniture de pièces détachées conformes au cahier des charges SEFMAT, gage de qualité et de sécurité.

GARANTIE SEFMAT :

GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT de 12 mois aux conditions :
- que l'appareil ait été utilisé conformément à la notice d'utilisation ;
- qu'il n'ait pas subi d'autres démontages que ceux prévus dans la notice ;
- que la géométrie de l'appareil soit intacte (exemple : pas de déformation des flancs et de la structure : bras et potence, etc...).

Cette garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure ci-dessous :
- tuyau
- cliquet
- ressort de cliquet

Toute pièce de remplacement doit être d'origine SEFMAT. Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande de recours en cas de non-respect des consignes et dispositions précédentes.

La société SEFMAT ne peut être tenue pour responsable des accidents causés aux personnes et aux biens par une mauvaise utilisation ou une utilisation non spécifiquement prévue dans la notice. En cas de contestation, les tribunaux de Bordeaux-France seront seuls compétents. Aucun autre lieu de juridiction n'est accepté.

L'utilisation ou la revente de l'ENROULEUR implique l'acceptation totale des conditions ci-dessus.

EN CAS D'APPEL DE GARANTIE, VEUILLEZ JOINDRE LE DOUBLE DE FACTURE DE VOTRE FOURNISSEUR.

GROUPE SEFMAT

RIPACK RIPAGREEN RIPACKSUPPLIES

CE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
EC- DECLARATION OF CONFORMITY
CE - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Le fabricant soussigné :
The manufacturer undersigned :
Der unterzeichnete Hersteller:

SEFMAT S.A.S, 7 RUE DE BETNOMS, 33185 LE HAILLAN, FRANCE

Déclare que l'appareil :
Hereby declares that the appliance :
Erklärt hiermit, dass das Gerät :

ENROULEUR TUYAU GAZ

destiné à la production d'une flamme produite par la combustion de gaz
designed to produce a flame produced by the combustion of gas
zue Erzeugung einer durch Verbrennung von Gas erzeugten Flamme bestimmt ist,

est conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016/426 du 9 mars 2016 concernant les appareils brûlant des combustibles gazeux.
is in accordance with the Regulation (EU) 2016/426 of 9 March 2016 on appliances burning gaseous fuels.
den Anforderungen der Verordnung (EU) 2016/426 vom 9. März 2016 über Geräte zur Verbrennung gasförmiger Brennstoffe entspricht.

Cette conformité est confirmée par le laboratoire DVGW CERT sous le numéro DG-2418BR0325.
This conformity is confirmed by the DVGW CERT laboratory under number DG-2418BR0325.
Diese Konformität ist vom DVGW-CERT-Labor unter der Nummer DG-2418BR0325 bestätigt.

Fait au Haillan, le 6 juin 2019
Le Haillan, June 6th, 2019
Le Haillan, 6. Juni 2019

Le Président
President
Vorstandsvorsitzender

CERTIFICATIONS INTERNATIONALES
WORLD CERTIFICATIONS

CE DVGW cULus